

INTERVENTION DE M. LEMAIGNEN

aux réunions ministérielles euro-africaines et malgaches
des 6 et 7 décembre 1961, à Paris

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames,
Messieurs,

Votre réunion apporte à la Commission de la Communauté Economique Européenne une profonde émotion et une grande joie. Elle pose, en effet, la première pierre d'un édifice sans précédent, au plan duquel nous avons longuement réfléchi et ardemment travaillé. Et l'on peut, sans forcer les mots, qualifier d'évènement historique cette première rencontre au plus haut niveau, sur un plan d'égalité absolue, des représentants de la Communauté Economique Européenne avec ceux des Etats africains et malgache qui, associés naguère au Traité de Rome, sans avoir participé directement à ses négociations, ont, entre-temps, accédé à l'indépendance totale.

Une dénonciation par ces Etats associés des liens de solidarité établis à Rome eût été possible ; de leur côté, du fait de cette novation politique évidente, les Etats membres auraient pu reconsidérer la nature de l'association. Très heureusement, de part et d'autre, l'on est parvenu à cette

conclusion que la coopération prévue par le Traité créait un moyen d'action efficace pour atteindre le but qui, dès maintenant, conditionne visiblement la paix et le progrès du monde entier : l'aménagement d'une assistance des pays favorisés envers ceux qui subissent la pauvreté et la stagnation.

C'est donc en vertu d'une décision librement et mûrement adoptée par toutes les parties, en pleine indépendance et en pleine conscience de la gravité de ce choix que s'ouvre la réunion d'aujourd'hui.

On peut la considérer à la fois comme une conclusion et comme une préface :

Une conclusion, car notre Commission est bien placée pour savoir ce que, depuis deux ans, sa préparation a nécessité d'études, de confrontation de points de vue, de révisions successives et parfois contradictoires d'opinions et de doctrines. Pendant tout ce travail d'approche, nos contacts officiels avec toutes les tendances se sont efforcés de rechercher les possibilités d'accord et d'analyser les oppositions prévisibles. Dès le début, nous avons été encouragés dans cette tâche par la bonne volonté et le réalisme de tous les interlocuteurs. Grâce à ce désir commun d'aboutir, il nous a été relativement facile de préparer, à l'intention des Institutions communautaires et en liaison constante avec les Etats membres, un dossier suffisamment élaboré pour qu'apparaissent clairement les options à lever. C'est dans ce sens que la réunion d'aujourd'hui est, à nos yeux, la conclusion d'une longue approche.

./..

Elle est aussi une préface : les matériaux sont à pied d'oeuvre : reste à les assembler. Des accords de principe qui ne se traduiraient pas par des décisions concrètes solderaient en fait un échec. L'atmosphère d'ardente bonne volonté et de compréhension réciproque qui se dégage des contacts déjà établis, nous rend parfaitement confiants dans l'issue constructive de l'entreprise.

A cette recherche obstinée et, j'en suis certain, bientôt féconde, de formules permettant de concilier les points de vue opposés, auxquels l'ancienneté confère une sorte de légitimité, je veux associer l'Assemblée Parlementaire Européenne qui, depuis bientôt quatre ans, par les larges et fréquents débats qu'elle a instaurés sur tous ces problèmes, par les missions qu'elle a déléguées dans tous les Etats africains et malgache, enfin, par la dernière Conférence inter-parlementaire de Strasbourg, a permis le cheminement des idées, la confrontation des thèses et des anti-thèses et, en définitive, l'élaboration de solutions communautaires.

Sans examiner ici, dans le détail, les têtes de chapitre du débat général sur le futur régime d'association, constatons que sur la plupart d'entre eux : problèmes généraux, problèmes

./..

de la coopération financière, de la coopération technique, de la formation des cadres, problèmes institutionnels, nos futurs travaux auront bien plus à discuter de modalités que de questions fondamentales sur lesquelles un accord unanime semble dès maintenant se dessiner clairement. C'est sans aucun doute sur les problèmes économiques et commerciaux que plane encore une incertitude. Disons, sans plus attendre, que des multiples études et conversations que nous avons eues sur ce sujet, se dégage la constatation d'une unanime bonne volonté et d'une objectivité totale. Les oppositions qui se sont dessinées proviennent, non pas d'égoïsmes individuels, mais de la complexité de situations de fait. Il est évident que la France, par exemple, liée à de nombreux Etats d'outre-mer par d'anciennes et étroites relations, rencontre, dans l'évolution de l'Association, des problèmes essentiellement différents de ceux qui se posent, à la même occasion, à la République fédérale. Les Gouvernements responsables, quelque vif que soit leur désir d'un accord, sont tenus par des données permanentes qui exigent de délicats aménagements.

Qu'il nous soit permis de dire que les problèmes commerciaux controversés apparaissent aujourd'hui bien plus que hier comme conditionnés par l'évolution de la politique mondiale dans le domaine des matières premières et plus spécialement des matières premières agricoles. Depuis quelques mois, l'univers semble avoir pris brusquement conscience de la nécessité vitale, pour sa sécurité, d'apporter un

remède efficace à la situation qui va se dégradant de jour en jour, des producteurs agricoles en général, et singulièrement des économies étroitement dépendantes de productions tropicales.

Cette véritable révolution présente une immense importance; des faits récents la confirment. Comment, à ce propos, ne pas évoquer la clairvoyante et dynamique intervention du Ministre des Finances et des Affaires Economiques de la République Française à la 19ème Session du G.A.T.T., proclamant que des politiques agricoles, "dont la légitimité ne pouvait être contestée", avaient conduit le monde à une "situation absurde", à laquelle il ne pourrait être remédié que par "une certaine organisation des marchés", rencontrant ainsi le fond même des vues de notre Commission? Comment ne pas se réjouir que l'essentiel de ses suggestions se soit traduit par la décision de confier à un groupe de réflexion l'étude à l'échelle mondiale de situations anachroniques et injustifiables?

Comment aussi ne pas faire état avec une profonde satisfaction de l'intérêt constructif manifesté depuis quelques mois par le Gouvernement des Etats-Unis à l'égard des problèmes des matières premières, mettant ainsi fin à plusieurs années d'incertitude qui ont longtemps paralysé toute action constructive dans ce domaine. Ce profond changement s'est traduit, en particulier, par la prise de position américaine à la récente Conférence de Punta del Este, où, pour la première fois, le plus gros consommateur de café du monde a accepté une part de responsabilité dans l'organisation mondiale du marché de ce produit.

Enfin, la récente décision de la République Fédérale de créer un Ministère spécialement chargé des problèmes de développement, manifeste un intérêt évident pour ces questions et peut être considérée comme de bonne augure pour la coopération allemande dans ce domaine.

De telles évolutions, si, comme on a tout lieu d'espérer, elles se précisent et se matérialisent, apporteront aux problèmes économiques et commerciaux soulevés par le futur régime d'association des éléments profondément nouveaux et sans doute susceptibles de faciliter les conciliations nécessaires.

Ainsi se manifestera de plus en plus clairement cette vérité que l'association que nous allons négocier ne saurait s'enfermer dans un cadre isolé, mais doit prendre sa place à l'avant-garde du mouvement qui, comme nous le disions tout à l'heure, se dessine et s'intensifie dans le monde, en vue d'arrêter la paupérisation des pays défavorisés, de remédier à l'aggravation de la sous-alimentation des populations, et, plus généralement, de freiner la concentration du pouvoir économique et de la richesse entre les mains de quelques nations, dont l'importance numérique relative au sein de l'univers ne cesse de décroître.

Paraphrasant une réflexion célèbre sur la Justice et sur la Force [et puisqu'on ne peut faire que la force soit juste, faisons en sorte que la justice soit forte], je dirai à mon tour qu'il faut que la générosité soit réaliste, si l'on ne veut pas qu'elle soit éphémère. C'est pourquoi il est nécessaire que cette action tienne compte de la situation particulière de tous les pays associés qui, les premiers, ont, par un choix désormais historique, accepté d'unir leur destin à celui de la Communauté Européenne.

C'est dans la mesure où nos futurs débats s'inspireront de ces vérités que la construction que nous édifierons sera solide et durable. La Communauté Economique Européenne en est profondément persuadée; nous connaissons assez la générosité d'esprit de nos interlocuteurs africains et malgaches, leur constant souci d'apporter leur concours à tous ceux que, dans le monde, subjugué la misère, pour être parfaitement confiants dans le succès éclatant de la grande entreprise qui naît aujourd'hui.
